

TRADUCTION

Accès de la jeunesse à la culture cinématographique – mandat de l'assemblée générale de l'ARF/FDS 2006

A l'assemblée générale 2006, la décision a été prise de mettre notamment l'accent de l'activité de l'ARF/FDS sur le thème de l' « accès de la jeunesse à la culture cinématographique », et ce en accord avec nos statuts, dont l'article sur l'objet parle de « promouvoir le développement de la culture cinématographique ».

Les recherches et les entretiens que nous avons menés ont abouti au tableau suivant:

- Il existe de nombreuses offres et mesures, dont l'implantation est généralement très locale (débat sur des films; faire soi-même des films);
- La plupart des projets ciblent les écoles (qui sont déjà surchargées);
- La plupart des projets de recherche se focalisent sur l' « influence des médias sur le développement des jeunes (passivement) » – alors qu'on ne rencontre pour ainsi pas de projets pointant les « relations des jeunes avec le film en tant que moyen d'expression »;
- Nouvel objectif dans les régimes d'encouragement du cinéma: accès de la jeunesse à la culture cinématographique;
- Plusieurs acteurs de la branche sont passés à l'action ces derniers temps dans ce domaine. Quelques-uns cherchent à réaliser des projets concrets (Lanterne Magique), d'autres ont procédé à des inventaires plus ou moins étendus (Zürich für den Film; Association du cinéma d'art). Enfin, la section du cinéma envisage elle aussi de passer à l'action dans ce domaine.

Bien que les distributeurs et les exploitants partent de l'idée qu'il est urgent de prendre des mesures (« le public jeune fond à vue d'œil »), il ne peut être question pour l'ARF/FDS de réaliser simplement « un projet quelconque » au vu de la diversité de l'offre pour les jeunes. Au contraire, la chance nous est donnée de réunir les diverses activités, enquêtes, etc. et de tirer parti de manière constructive des intérêts en partie divergents des acteurs en présence (branche du cinéma, animation jeunesse, école et milieux politiques). Nous avons ainsi l'espoir de trouver une réponse à la question de savoir ce que nous pouvons faire pour que le public jeune découvre la fascination suscitée par cette « musique de la lumière » (selon la définition du cinéma donnée par Abel Gance).

Le concept en vue d'un projet de recherche et de développement « accès des jeunes à la culture cinématographique » prévoit un état des lieux « culture cinématographique dans le contexte du quotidien des jeunes face aux médias » et un autre état des lieux « bases techniques pour promouvoir l'accès des jeunes à la culture cinématographique ». L'initiative « Movie Move » de la Lanterne Magique – un projet concret pour promouvoir l'accès des jeunes à la culture cinématographique – doit être suivie et évaluée.

Notre objectif est le suivant :

- sur la base d'un état des lieux précis, jeter les bases d'un vaste et durable dialogue politique – sur le plan suisse, cantonal et régional ;
- cet état des lieux doit procurer des instruments aux praticiens désireux de lancer un projet et leur fournir des bases dans le domaine de la pédagogie des médias et de la pédopsychologie.
- faire fonctionner définitivement et assurer le financement de l'initiative « Movie Move » de la Lanterne Magique;

A l'automne 2006, en collaboration avec le professeur Daniel Süss, de la Haute école de psychologie appliquée de Zurich, nous avons rédigé un concept stratégique que nous avons soumis à un cercle restreint d'experts (du cinéma, des milieux scientifiques, éducatifs et politiques). Compte tenu des réactions enregistrées, le concept « accès des jeunes à la culture cinématographique » a été présenté au comité de l'ARF/FDS.

Le 24 novembre 2006, le comité de l'ARF/FDS unanime a décidé de conclure un précontrat avec la Haute école de psychologie appliquée.

En février 2007, confirmation de la coopération avec l'association Lanterne Magique (initiative Movie Move).

Le 14 mars 2007, une réunion préparatoire, destinée à faire étudier le concept quant à sa faisabilité par des experts, des responsables et des personnes intéressées, aura lieu au Filmpodium de la Ville de Zurich.

A fin mars, la décision définitive quant à la réalisation sera prise sur la base du concept et du budget remaniés ainsi que des calendriers synchronisés (recherche - Movie Move).

Zurich, le 8 février 2007

ARF/FDS : Stefan Haupt (vice-président) et Jris Bischof (secrétariat général)

Proposition de concept stratégique « Accès de la jeunesse à la culture cinématographique » voir pages suivantes



Proposition de concept stratégique pour un projet de recherche et de développement
« **Accès des jeunes à la culture cinématographique** »

à l'attention de l'Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films ARF/FDS
Madame Jris Bischof

Zurich, le 22 novembre 2006 / prof. Daniel Süss

Point de départ

L'ARF/FDS entend lancer un projet pour promouvoir l'accès des jeunes à la culture cinématographique. La proposition que vous avez sous les yeux entend montrer comment un tel projet peut être réalisé en trois étapes. Le secteur de recherche « psychologie de la communication et des médias » de la HAP, la Haute école de psychologie appliquée se propose de servir de partenaire pour réaliser les recherches, les analyses et les projets de mise en œuvre.

Le professeur Daniel Süss peut faire valoir sa longue expérience dans la recherche en socialisation par les médias et en pédagogie des médias (collaboration à la programmation du Filmpodium pour les élèves, Zurich, etc.) et dans la pratique des médias (SF DRS), ce qui garantit une base scientifique solide et des idées d'application concrète en prise avec la pratique. Des collaborateurs en possession d'un bagage de connaissances et d'expériences dans le domaine de la psychologie adolescente et de la pratique des médias doivent être associés au travail.

Méthode scientifique

Dans notre projet, les jeunes sont appréhendés comme des utilisateurs actifs du média cinéma, dans la tradition de l'approche dite "uses-and-gratifications" (usages et satisfactions) à l'honneur dans la recherche sur les médias. Les jeunes voudront voir un film dans une salle de cinéma lorsqu'ils pourront ainsi satisfaire des besoins réels. Par conséquent, pour la filmologie appliquée – et les cinéastes –, dont l'objectif est la formation critique du goût, comme pour la mise au point de mesures de promotion de la part du secteur de la distribution et de l'exploitation, il importe d'avoir une connaissance aussi fine que possible des motifs, des attentes et des expériences des jeunes.

Maillage

Pour pouvoir intégrer les acquis dans le travail, un groupe de suivi, qui sera informé régulièrement de l'état d'avancement du projet et pourra émettre des recommandations et des observations critiques quand des décisions importantes devront être prises, sera constitué. De cette façon, on a l'assurance que les questions pertinentes pour la pratique seront posées et que les résultats seront interprétés à travers les grilles de lecture correspondantes. Des recherches préalables visant à trouver les personnes compétentes pour siéger dans le groupe de suivi ont déjà été menées par Madame Bischof.

Éléments du projet

1. Etat des lieux « culture cinématographique dans le contexte du quotidien des jeunes face aux médias »

Pour promouvoir l'accès des jeunes à la culture cinématographique, il faut recueillir empiriquement des données sur les habitudes des jeunes (12 à 18 ans) à l'égard des médias, en axant l'enquête tout particulièrement sur leurs préférences dans le domaine du cinéma.

Questions: quel accès ont les jeunes en Suisse aujourd'hui à la culture cinématographique? Accès de la jeunesse au cinéma suisse en particulier ? Quels rapports ont-ils, en tant que consommateurs et



éventuellement producteurs amateurs, avec ce moyen de communication qu'est le cinéma et avec la salle de cinéma? Quelle place occupe le cinéma dans leur quotidien médiatique et dans leur socialisation par les médias? Quelles sont les compétences dont ils disposent pour choisir, juger et apprécier des films de genres et de niveaux d'exigence différents?

Méthodes: un sondage standardisé écrit auprès de jeunes en Suisse peut être combiné avec des approfondissements qualitatifs (interviews individuelles ou de groupe). Etude d'ensemble N = 300 par région linguistique dans divers types de communes et d'écoles (total N = 900). Les données à récolter en 2007 seront interprétées en les comparant aux résultats d'études précédentes au sujet de la socialisation par les médias en Suisse.

Avant de concevoir la manière de récolter les données, il faut en plus tirer au clair la question des données, répondant à nos questions, qui existent déjà (par ex. à la REMP, chez Cinecom, à la SSR). Notre propre enquête peut alors tenir compte de manière concertée d'aspects complémentaires qui sont nécessaires pour réaliser concrètement les objectifs du projet.

Partenaires: pour effectuer les enquêtes dans les trois aires linguistiques (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin), des partenaires seront cherchés dans les régions de langue latine. Ce sera possible par exemple grâce au réseau mis en place par la Société suisse de la communication et des médias (en all. SGKM), qui réunit des universités, des instituts de pédagogie des médias, des groupes de presse et des instituts d'études de marché de toutes les régions linguistiques. Daniel Süss a déjà réalisé plusieurs projets de recherche avec des partenaires des deux autres régions linguistiques. Dans l'équipe de la Haute école de psychologie appliquée se trouvent des chercheurs maîtrisant les trois langues nationales et qui peuvent donc assurer la coordination entre les partenaires des diverses régions.

2. Etat des lieux « bases techniques pour promouvoir l'accès des jeunes à la culture cinématographique »

Il existe plusieurs modèles et stratégies pour promouvoir l'accès des jeunes à la culture cinématographique. Les fondements théoriques tirés de la pédagogie des médias et de l'animation jeunesse doivent être analysés afin d'obtenir une base systématique pour le développement d'un projet promis au succès pour la Suisse.

Questions: quels modèles et quelles stratégies ont-ils déjà été expérimentés pour promouvoir l'accès des jeunes à la culture cinématographique en Suisse et à l'étranger? Quels résultats ont-il été obtenus à propos des succès ou des réalisations contestables obtenus avec ces stratégies et ces projets? Quels principes peut-on déduire, pour un projet suisse, des expériences conduites à ce jour et présentées dans les ouvrages sur la question ou dans le savoir des experts?

Méthodes: recherches bibliographiques et interviews d'experts. La Haute école de psychologie appliquée possède un réseau de contacts spécialisés dans d'autres institutions de recherche en Suisse et à l'étranger, qui sont actives dans ce domaine (Hochschule für Film und Fernsehen, Potsdam; JFF Institut für Medienpädagogik, Munich; département formation aux médias de la Haute école pédagogique, Zurich, département communication audiovisuelle à l'Université de Salzbourg, etc.). Ces liens peuvent être mis à profit pour obtenir une image détaillée et actuelle des essais réalisés. Les expériences faites dans l'espace francophone et italophone doivent aussi être prises en compte, comme « L'hypothèse cinéma » d'Alain Bergala, en France, pays où divers projets de promotion existent d'ores et déjà.



L'ARF/FDS et le groupe de suivi peuvent aussi agir pour ouvrir des portes et réussir à convaincre les experts compétents de répondre à des interviews.

3. Evolution et évaluation d'un projet concret de promotion de l'accès des jeunes à la culture cinématographique

Après une évaluation soignée des résultats des éléments 1 et 2 et une discussion sur les conclusions avec des experts, dans le cadre d'une réunion à l'échelon suisse fin 2007 (par ex. sous l'égide de la commission fédérale du cinéma et en partenariat avec Focal), la décision peut être prise de savoir si et, dans l'affirmative, comment ce troisième élément sera conçu.

L'équipe de recherche et de développement de la HAP peut, avec des partenaires en prise sur la pratique, développer un projet concret édifié sur les fondements dégagés au niveau des éléments 1 et 2. Cet élément 3 peut être déposé auprès du Fonds national suisse dans le cadre du programme DORE ou dans le programme CTI pour un soutien financier, ou auprès d'une autre institution (participation aux frais 50 à 60%). La mise en application d'un projet pilote peut être évaluée par la HAP.

Questions: quelle résonance a un projet pilote visant à promouvoir l'accès des jeunes à la culture cinématographique auprès des jeunes eux-mêmes? Quelle résonance a ce projet auprès des multiplicateurs (animation jeunesse, école, cinémas, etc.)? Quelles recommandations peut-on en déduire pour améliorer et différencier de tels projets? Quels maillages institutionnels donnent des résultats particulièrement bons?

Méthodes: mise au point d'étapes de réalisation en concertation technique avec d'autres organisateurs. Définition de critères d'évaluation et évaluation d'un projet pilote.

Proposition de calendrier

Elément 1: début en décembre 2006, feu vert et coup d'envoi en mars 2007, formation du groupe de suivi et nouvelle collecte de fonds, récoltes de données durant le printemps et l'été 2007, rapport avant fin 2007.

Elément 2: début au printemps 2007, recherches et interviews durant l'été et l'automne 2007, rapport avant fin 2007.

Elément 3: élaboration d'une demande à l'attention de DORE ou CTI (et/ou d'autres partenaires de soutien): janvier à mars 2008. Dépôt de la demande en mars 2008. Début de la réalisation à l'automne 2008. Fin de la réalisation du projet, évaluation et rapport avant l'automne 2009. Il serait possible d'accélérer la phase 3 à condition de renoncer à d'autres subsides, puisque les examens des demandes auprès de DORE et CTI prennent environ 6 mois. A la rigueur, il est aussi possible de trouver d'autres partenaires de financement.

Une présentation des résultats de l'élément 1 et 2, transposition de l'élément 3 [Initiative « Movie Move » de la Lanterne Magique prévu] suivie d'une discussion des mesures, des initiatives et des transposition en plus aura lieu lors d'une réunion au niveau national.

Financement (22.11.2006)

Chaque élément du projet peut être décidé individuellement, de même que son échelonnement dans le temps. La HAP peut injecter dans le projet des fonds propres puisés dans sa contribution de base pour la recherche (ou y investir des capacités de travail internes) et agir de concert avec l'ARF/FDS pour prospecter d'autres fonds fournis par des tiers.

Budget pour les 3 régions linguistiques

Elément 1 : CHF 40'000.- (avec sondage standardisé auprès de jeunes dans les régions linguistiques all., fr., it.)

Elément 2 : CHF 20'000.-

Elément 3: CHF 20'000.- (seulement frais de développement et d'évaluation; réalisation du projet: MM Lanterne Magique, autres fonds fournis par des tiers)



Le plan de financement détaillé est disponible sur demande via ARF/FDS. Un soutien financier de la part d'autres partenaires est le bienvenu.

D. Süss, 22.11.2006 ; J. Bischof, 8.2.2007

Gesamtprojektleitung Forschungsprojekt: Jris Bischof

Jris Bischof a passé son enfance à Zurich. Elle a ensuite suivi une formation commerciale auprès de la direction des finances du canton de Zurich. Après diverses activités, notamment pour l'agence Voyages-SSR, elle a entamé des études de psychologie du travail et de l'organisation à l'Institut de psychologie appliquée de Zurich. Pendant ses études, achevées en 1997, elle a travaillé pour le parti socialiste de la ville et du canton de Zurich, et pour le comité d'action en faveur du Théâtre de la Gessnerallee. A la fin de ses études, elle a dirigé le centre communautaire de Wollishofen et a présidé, de 1998 à 2001, l'association "Jugendtreff Leimbach". Depuis 1999, elle dirige le secrétariat de l'Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films (à 70%) et exerce l'activité indépendante de conseillère en développement des organisations. Depuis janvier 2001, Jris Bischof est membre de la commission fédérale du cinéma, dont elle a été élue vice-présidente en août 2002. Elle a siégé à la Constituante du canton de Zurich (relations canton-communes et canton-églises) entre le mois d'août 2002 et le mois de février 2005, date à laquelle la nouvelle charte a été acceptée en votation populaire. Le 12 février 2006, elle a été élue au législatif de la Ville de Zurich, où elle représente l'arrondissement de Albisrieden/Altstetten/Grünau.

Direction du projet HAP: Daniel Süss, professeur

Né en 1962 à Zurich, Daniel Süss a commencé sa carrière comme instituteur. Puis études de psychologie, de pédagogie et de journalisme à l'Université de Zurich, chargé de cours en pédagogie des médias dans la formation des maîtres de plusieurs cantons. De 1989 à 99, collaboration avec la Télévision suisse DRS, département des programmes de formation et de conseils pratiques. De **1998 à 91**, collaboration à la programmation du Filmpodium pour les élèves, à Zurich. En 1993, doctorat en psychologie (accueil d'un film de fiction par les jeunes, à l'exemple d'un film policier de Markus Fischer). Habilitation à l'Université de Zurich en science de la communication et pédagogie des médias. Actuellement professeur en psychologie de la communication et des médias à la Hochschule für Angewandte Psychologie (HAP), à Zürich (70%) et chargé de cours en sciences de la communication et pédagogie des médias à l'Université de Zurich (30%). Domaines de recherche: socialisation par les médias, pédagogie des médias, usages et effets des médias. Vice-président de la Société suisse de la communication et des médias (all. SGK).

Partenaires du projet:

Initianten und Projektverantwortung „Movie Move“: Association La Lanterne Magique / Zauberlaterne

Francine Pickel (Co-directrice), Rue des Terreaux 7/CP 1676, 2001 Neuchâtel, Tél: +41 (0)32 723 77 01,
www.lanterne-magique.org

FOCAL, Fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel